




**Note à l'attention
des
Etudiants en Soins Infirmiers du CHU de Fort-de-France**

La Direction de l'I.F.S.I informe les étudiants de 1ère, 2ème et 3ème année que le montant :

 **des droits d'inscription** pour l'année universitaire 2010 / 2011 s'élève à :

✖ 174, 00 €
(Cent soixante quatorze euros)

 **de la cotisation Sécurité Sociale** (Régime étudiant) est de :

✖ 200, 00 €
(Deux cents euros)

RAPPEL :

L'inscription des étudiants pour l'année 2010/2011 est strictement subordonnée au paiement de ces sommes AU PLUS TARD le jour de la rentrée.

Fort-de-France, le 15 juillet 2010

*Le Directeur,
F. OZONNE*